

Reprise du tir à l'arc

Tir à l'arc

Posté par:

Publiée le : 25/08/2020 10:30:00

À compter du 2 septembre 2020, les entraînements reprendront dans la salle Gustave Doré.

Les directives sanitaires nous imposent des règles.

Le port du masque est obligatoire pour toutes les personnes de plus de 11 ans arrivant dans le gymnase.

Du gel à disposition permettra le nettoyage des mains à l'arrivée et au départ.

Sur place, des directives à respecter seront affichées sur place.